



Traité Chabbath

Michna 6 - Chapitre 17

האבן שבקירויה--אם ממלאין בה, ואינה נופלת--ממלאין בה;
ואם לאו, אין ממלאין בה.
זמורה שהיא קשורה בטפיח, ממלאין בה בשבת

La pierre [au fond de la] kérouya, si [lorsqu'] on remplit cette dernière, la pierre ne tombe pas, on [peut] la remplir ; sinon, on ne [doit] pas remplir. [Lorsqu'] une branche est attachée à un seau, on [peut le] remplir avec [la branche], le Shabbat.



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions